



APRA-Info

Edition du mardi 17 novembre 2020

L'assemblée générale annuelle du 4 novembre, en bref.

Une première, notre AGA s'est tenue en mode visioconférence, sur Zoom. Le nouveau conseil d'administration estime que ce fut un succès. Vingt-trois membres ont participé. En temps normal, cette assemblée se serait tenue en mai et en présence physique des membres et aurait réuni cinquante personnes. La Covid-19 nous aura donc forcés à innover. Toutefois, nous espérons très fort pouvoir tenir la prochaine en mode traditionnel ...

Faits saillants :

- Nos règlements ont été modifiés pour permettre le vote électronique des nouveaux membres du conseil d'administration selon le modèle utilisé cette année.
- Élections confirmées au CA : **Lynda Crossan** au poste de vice-présidente et **Robert Ménard** au poste de trésorier.
- Modification au statut de "membre à vie". Ceux et celles qui possèdent ce statut le conservent mais il ne pourra plus être accordé à l'avenir.
- Le bilan financier de 2019-2020 a été approuvé, ainsi que le cadre budgétaire de 2020-2021. Le contexte actuel fait en sorte que certains membres n'ont pas renouvelé leur adhésion et, par conséquent, nous devons fonctionner avec un budget plus restreint.
- Le bilan de nos activités de la dernière année a été présenté.
- Trois axes de développement sont annoncés pour cette année : révision globale de nos règlements généraux, augmentation de l'adhésion et développement de nouvelles activités.

Nous avons, collectivement, le défi de maintenir "en santé" notre association. Nous devons toutes et tous travailler à maintenir le contact. N'hésitez pas à alimenter de nouvelles idées les membres du Conseil d'administration.

Bernard Chapdelaine



Des nouvelles du CA ...

Le nouveau Conseil d'administration a tenu sa première rencontre, jeudi dernier, le 12 novembre. Toutes les rencontres se tiennent sur Zoom. C'est moins chaleureux mais tout aussi efficace.

Le CA a constaté le bon travail effectué par monsieur Patrick Malboeuf à la présidence de l'Assemblée générale annuelle. Les membres du CA souhaitent s'en inspirer et parfaire leur maîtrise de Zoom. Nous avons d'ailleurs acquis les droits d'utilisation de la version "payante" de cet outil de visioconférence.

Nous avons convenu de débiter, en janvier, nos travaux de révision globale de nos règlements généraux. Une nouvelle version vous sera présentée en mai prochain, pour approbation, au moment de l'Assemblée générale annuelle.

Nous allons œuvrer à la mise en place de nouvelles activités. Une conférence sur Zoom vous sera proposée bientôt. C'est Lynda Crossan qui pilotera la tenue de cette première conférence. Nous avons également convenu que ce sera Lynda qui deviendra sous peu l'administratrice de notre groupe Facebook.

Robert Ménard est à compléter la passation de pouvoirs au niveau de la trésorerie, avec la Caisse Desjardins de Terrebonne. Il assumera le rôle de principal signataire de l'APRA pour toutes nos transactions financières. Dès que possible, il vous communiquera la procédure de virement Intérac, avec son adresse courriel.

Nous procéderons à la modification de la carte d'affaires dans les prochaines semaines et elle vous parviendra le plus rapidement possible, par la suite.

Prochaine rencontre du CA, le jeudi 17 décembre.

Appel à tous!



Nous essayons de rejoindre deux (2) personnes, membres en règle en 2019-2020 :

Johanne Aubry et Johanne Paradis

Nous ne possédons absolument aucune information pouvant nous permettre de communiquer avec elles.

Merci de votre collaboration.

Michel Charbonneau : micanchar@hotmail.ca



Ginette Latendresse 1953 - 2020
À St-Jérôme, le 30 octobre 2020, à l'âge de 67 ans,
est décédée Mme Ginette Latendresse,
mère de feu Marc-Andrée Binette.

Elle laisse dans le deuil son fils Frédéric Binette (Annie Gagnon), ses petits-enfants Olivia et Jacob Binette, ses sœurs Lise (feu Jules Gillot), Danielle (André Létourneau), feu son frère Jacques (Lise Desmet), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le vendredi 27 novembre 2020 de 18h à 21h à la Résidence Funéraire St-Louis Inc., 939, rue St-Louis, Terrebonne, Qc, J6W 1K1. Une réunion de prières aura lieu ce même jour à 20h au salon. Compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement qui est causée par la présence du COVID-19. Il est convenu qu'il est possible de recevoir les condoléances au salon funéraire, mais sous le respect des recommandations du gouvernement qui sont :

- Un maximum de 25 personnes est autorisé au même moment tout en conservant le respect des deux mètres de distanciation sociale en tout temps - Le respect des consignes d'hygiène (lavage des mains) - Le port du masque est obligatoire - Qu'aucune personne ayant voyagé dans les dernières semaines ne soit présente - Qu'aucune personne présentant un symptôme de la COVID-19 ne soit présente.

Votre marque de sympathie peut se traduire par un don à l'hébergement Fleur de Macadam et/ou au Book Humanitaire.



La présente communication est à la demande de Marcelle.

Le 8 mai dernier, Covid oblige, Marcelle a soufflé les chandelles de son 71^{ième} anniversaire lors d'un souper de fête en solitaire (voir photo jointe).

Comme Marcelle vous l'a récemment annoncé, le destin en a fait autrement, la vie est fragile.

Jeudi le 5 novembre, Marcelle a rendu son dernier souffle au Centre Claude David à Repentigny.

Tout au long de sa vie Marcelle a été discrète, déterminée, mais surtout très généreuse et attentive aux besoins de son conjoint, sa famille, ses amis(es).

De plus, tout au long de sa carrière, elle a fait preuve d'engagement et de dévouement envers ses élèves et ses collègues.

En ce temps de pandémie, en l'honneur de Marcelle, la famille seulement se réunira au Salon Funéraire Lajeunesse Fortin Cenac, quelques heures pour une exposition avec l'urne et une Liturgie de la Parole. L'inhumation aura lieu au Cimetière St-François d'Assise. Dans quelques jours les informations seront disponibles sur le site internet du Salon Funéraire Lajeunesse Fortin Cenac <http://www.salonlfc.com/> et sous la rubrique avis de décès, il sera possible d'offrir directement à la famille les condoléances en utilisant l'adresse courriel fr.sav@videotron.ca.

Une vie bien remplie, un repos bien mérité après les épreuves qu'elle a traversées courageusement au cours des dernières années et plus particulièrement depuis l'apparition de sa maladie le 6 août.

Francine Malouin Savard, sœur de Marcelle

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES NÉS EN DÉCEMBRE

8 décembre Ginette Lantin

8 décembre Michel Leblanc

18 décembre Claudette LeBouthillier

21 décembre Noëlle Favier

29 décembre Cécile Ramsay



Sagittaire



Capricorne

Rappels de l'histoire ...

- 8 décembre 1941: Les États-Unis déclarent la guerre au Japon, cela fait suite à l'attaque par l'aviation japonaise de Pearl Harbour. Franklin D. Roosevelt est alors président des États-Unis.
- 18 décembre 1865: Par la ratification du 13^e amendement à la Constitution, l'esclavage est officiellement aboli aux États-Unis.
- 21 décembre 1898: Pierre et Marie Curie nomment radium un nouvel élément, obtenu par cristallisations successives. Il s'avère 900 fois plus actif que l'uranium.
- 29 décembre 1916: Grigori Raspoutine, ayant eu une forte influence au sein de la cour impériale de Russie, est assassiné par le prince Félix Ioussoupov, suite à un complot des membres de l'aristocratie.

Un peu de bénévolat ?

L'Arbre de joie de la MRC Les Moulins recherche des bénévoles.

L'arbre de joie permet à un grand nombre d'enfants de milieux défavorisés de recevoir un cadeau pour Noël.

Un kiosque est installé chaque année aux Galeries de Terrebonne, cette année, du 30 novembre au 6 décembre.

Des bénévoles accueillent les visiteurs qui peuvent « choisir » un enfant auquel ils feront un cadeau de Noël.

Ces enfants de familles démunies ont été choisis par des enseignants, directions d'écoles ou d'organismes de la région. L'Arbre de joie s'assure que tous les enfants (jusqu'à 18 ans) d'une même famille reçoivent un cadeau.

Si vous êtes intéressés et disponibles, nous vous invitons à communiquer avec M. Michel Dubé, conseiller pédagogique, au 514 823-0064.

Un plexiglass et le port du masque vous permettent d'être bien protégés lorsque vous accueillez un visiteur.

Quel que soit votre choix, nous vous invitons à consulter le site Web de cet organisme pour bien comprendre de quoi il s'agit, et éventuellement participer à cette démarche, ne serait-ce qu'à titre de donateur ou donatrice.



<https://www.arbredejoielesmoulins.com/index.cfm>

*"C'est dans les utopies
d'aujourd'hui que sont les
solutions de demain."*

Pierre Rahbi

